

**Réunion d'école privée**  
**Réunion de collège privé**  
**Réunion de lycée général et technologique privé**  
**Réunion de lycée professionnel privé**

#### **04 - Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?**

Avant de commencer le débat, des remarques sont effectuées quant à son objectif et quelles en seront les conséquences (les décisions ne sont-elles pas déjà prises ?), sachant de plus que les vrais problèmes de l'école sont largement connus :

☞ Seule l'orientation « négative » est prépondérante en LP, un élève est très rarement présent dans ces filières parce qu'il le souhaite, mais parce qu'il est en situation d'échec dans l'enseignement général.

☞ Le LP n'est en aucun cas valorisant, car dans l'esprit de l'orientation en fin de collège, cette filière est conseillée parce qu'un individu n'est pas capable de faire autre chose.

☞ Les collègues de collège chargés de l'orientation ne savent pas toujours la réalité des enseignements délivrés en lycée professionnel ou lycée technique et sur les débouchés dans le monde du travail.

☞ Qu'entend-t-on par « réussir » ? Est-ce forcément effectuer de longues études et gagner financièrement très bien sa vie, ou bien l'épanouissement personnel dans son travail suffit-il pour considérer « réussir » ?

☞ Beaucoup de préjugés sur les salaires trop faibles en sortie des filières techniques alors que certaines branches sont très bien payées (témoignages divers d'anciens élèves). Les employeurs ont aussi leur part de responsabilité dans les salaires trop bas de certains domaines, d'où la dévalorisation de ces filières qui n'est pas dû dans ce cas à l'enseignement.

☞ Créer des classes de rattrapage (ou d'adaptation), véritablement faites pour remettre à niveau l'élève, en effectif réduit, et laisser ceux qui veulent choisir volontairement la voie professionnelle. Aujourd'hui la seule solution pour un élève en situation d'échec est de rejoindre le domaine professionnel : s'il veut continuer sur le général, des « passerelles » existent bien entre niveaux (BEP → 1<sup>ère</sup> STI, Bac Pro → BTS) mais représentent un investissement temporel plus important que la voie « normale ».

Le débat est ensuite articulé autour des questions suivantes :

1. Est-il préférable d'allonger la durée de la scolarité obligatoire ou bien de favoriser la reprise des études après leur interruption ?

- laisser à 16 ans la fin du collège

- remettre très vite en vigueur l'orientation qu'il y avait en fin de 5<sup>ème</sup> afin d'empêcher les élèves en situation d'échec d'être complètement écoeurés et forcés de poursuivre en 3<sup>ème</sup>, et surtout d'être perturbateurs pour les autres.

- parallèlement, remettre en vigueur les CAP qui ont une réelle valeur, et qui permettent aux élèves de sortir avec une formation pratique, manuelle, de base. Est-ce nécessaire alors de maintenir les classes « pseudo » professionnelles : 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> professionnelles et technologiques ? Ne vaut-il pas mieux faire un CAP en 2 ans, qualifiant, puis éventuellement continuer en BEP ou Bac Pro ? Dans cette même optique, le BEP supprimé permettrait d'obtenir le Bac Pro en 3 ans après le CAP, donc l'élève gagne 1 an de formation.

- pourquoi ne pas faire de la 3<sup>ème</sup> une classe de « transition » pour découvrir tous les métiers (domaines professionnels, techniques, théoriques), avec davantage d'initiations aux métiers, stages, à partir desquels le jeune pourra choisir sa voie et donc rentrer « motivé » dans une filière professionnelle ou technique ?

- l'argument selon lequel il faut donner une réelle formation de base pour éventuellement prévoir une réorientation professionnelle après « x » années de travail est critiquable car les bases sont oubliées après ces années d'exercice d'une profession, il faut tout reprendre.

Nécessité donc de prévoir une école permettant d'accueillir des adultes pour des remises à niveau.

2. Faut-il donner plus d'importance à l'expérience professionnelle pour l'obtention des diplômes ?
  - constat : les contenus de formation dans certains référentiels sont trop théoriques et obsolètes, avec des contenus parfois inutiles, ne laissant pas la place nécessaire à l'enseignement des matières professionnelles.
  - l'obtention d'un diplôme par le système des Unités de Valeur (U.V) pour la validation des acquis doit être partiellement conservée, on doit laisser une partie en situation d'examen final afin de vérifier la totalité des compétences. On ne peut donner un diplôme sous prétexte d'un certain nombre d'année d'expérience car bien souvent cette dernière ne permet de maîtriser qu'une partie du référentiel du diplôme.
3. Faut-il -et si oui, comment- accroître le rôle de l'entreprise dans la socialisation et l'éducation des jeunes ?
  - constat : les entreprises ont un souci de rentabilité contrairement à l'enseignement et à la formation, les objectifs sont différents. De ce fait, certains professionnels préfèrent embaucher des jeunes peu ou pas qualifiés et les former à leur guise, jugeant l'éducation nationale incompétente. De plus, ceci leur permet de les embaucher avec des salaires plus bas.
  - constat : les entreprises ont tendance à prendre des jeunes surqualifiés pour l'emploi occupé, ce qui dévalue à terme les diplômes. Il y a une confusion entre *diplôme* et *compétence*. (Témoignage : des entreprises jugent les jeunes diplômés de certaines filières « *inaptes* » à occuper un emploi immédiatement ).
  - les jeunes n'ont qu'un souci : gagner de l'argent « facile » sans trop forcer, image peut réaliste de la société industrielle.
4. Faut-il donner à tous les mêmes droits d'accès à la formation continue ou bien faut-il donner davantage de droits à ceux dont la formation initiale est insuffisante ?
  - difficultés administratives importantes pour suivre une formation : un témoignage démontre que l'employeur n'est pas obligé d'accepter la formation, que cette dernière corresponde ou non au domaine de l'entreprise, sauf au bout de la 3<sup>ème</sup> demande, d'où une perte de temps. D'autre part, les organismes collecteurs des fonds financiers ne sont pas tous identiques (conventions collectives différentes, etc...), d'où une inégalité flagrante devant le droit à la formation continue. Par exemple, pour les enseignants, les formations permises dans le public sont totalement différentes par rapport à celles du privé. Nécessité d'avoir une homogénéisation de ces formations continues.
  - pour les enseignants, difficultés de se remettre à niveau dans les matières professionnelles ou théoriques, ne pourrait-on pas envisager une obligation de retour temporaire à l'entreprise toutes les « x » années ? Eventuellement, mettre en place un échange entre employeur / enseignant, afin que les élèves aient directement des cours issus d'industriels avec des heures de vacation payées ( difficulté de faire intervenir du personnel pendant le temps de travail sans compensation financière ).
  - pourquoi ne pas inciter financièrement les industriels à participer aux équipes pédagogiques ? ( allouer les heures d'enseignement professionnel aux entreprises, l'enseignement théorique restant au corps professoral ).
  - les enseignants sont prêts à accueillir des adultes pour des remises à niveau, ne serait-ce pas bénéfique aux yeux des élèves de voir des adultes se former au sein d'un lycée?
5. Faut-il développer l'apprentissage et les autres moyens de formation en alternance, ce qui supposerait une implication beaucoup plus forte des employeurs privés et publics ?
  - comment effectuer une comparaison entre un établissement type « CFA » proposant les mêmes formations qualifiantes que les formations initiales traditionnelles, mais en alternance, pour lesquelles l'élève est payé et apprend directement dans l'entreprise ? Il est évident que le choix actuel des jeunes tend vers l'alternance, ayant l'assurance d'un revenu financier et l'impression d'une certaine autonomie.
  - si la formation par alternance doit continuer à être aussi proche dans ses objectifs que les filières traditionnelles, est-ce normal que les diplômes qualifiants soient identiques ?

- l'alternance justifie pleinement le rôle des entreprises dans la formation :
  - enseignement professionnel = rôle de l'entreprise
  - enseignement théorique / général = rôle de l'école
- si l'enseignement professionnel doit évoluer vers un système en alternance, les enseignants sont prêts à suivre le même régime que les entreprises (35 ou 39 h / semaine, 5 semaines de congés payés, etc...) mais il faudra revoir les salaires pour l'égalité avec le secteur privé.
- dans ce dernier cas, qui prend en charge les enseignants : région, Etat, entreprise ... ?

## 06 – Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Ont participé à ce groupe de réflexion : 7 professeurs de collège,  
 5 professeurs des Ecoles,  
 1 professeur de L.E.P.,  
 1 professeur de L.E.T.,  
 1 cadre éducatif,  
 1 secrétaire.

La diversité et les différences ne sont pas un problème pour l'Ecole tant qu'elles ne sont pas la cause des difficultés des élèves.

1. Or dans le premier degré, la plus importante difficulté est la mauvaise acquisition ou, la mauvaise maîtrise de la lecture. Comment permettre aux enfants qui ont d'énormes lacunes dans ce domaine de les combler ? La création des cycles n'a pas permis une souplesse suffisante pour aider les élèves en difficulté. La limitation des redoublements du premier degré crée des groupes entiers qui le parcourent sans avoir maîtrisé les acquis nécessaires pour continuer leur cursus scolaire de façon satisfaisante.  
 Une solution est envisageable : une véritable pédagogie de la remédiation se chargerait des élèves en difficulté par un soutien, des classes ou des groupes relais assurés par un enseignant disponible (non accaparé par un groupe classe déjà important) et qui permettrait à l'élève une « pause » pour acquérir ce qui lui manque (lecture, écriture..)  
 Les groupes de besoins possibles dans le premier degré ne peuvent fonctionner de façon efficace à cause des classes que les professeurs ont déjà en charge.
2. Dédramatiser le redoublement dans le premier degré comme au collège :
  - auprès des parents
  - auprès de l'ensemble de la communauté éducative toute entière (pas de redoublement sanction, menace, mais une vision positive par des groupes relais à durée variable : un trimestre, deux ou trois)
3. En fonction des effectifs dans le premier degré ou au collège, la création de classes-relais pour installer un vrai soutien ou d'un enseignant-recours qui interviendrait à la demande pour combler les handicaps de « lecture, écriture, calcul... » de certains élèves. Ou bien considérer le cursus de collège « variable » entre 4 ou 5 ans en instituant un niveau intermédiaire par exemple entre la 6<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup>.
4. Au collège, la suppression systématique des dédoublements anciens a empêché tout véritable soutien permis auparavant par des effectifs allégés, non compensés par les quelques heures de soutien maintenues seulement en sixième. Dans le second degré, la suppression progressive de filière comme les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Technologiques, en resserrant le tronc commun, réduit les possibilités de choix des élèves en difficulté.
5. Revaloriser les passerelles à tous les niveaux surtout au collège et au L.E.P. comme les sections « évitées » par les parents, peu ou mal connues.
6. Les effectifs des classes qui remontent, après avoir baissé de façon significative, rendent toute tentative de soutien difficile, voire impossible.
7. « Aérer » le tronc commun, dans le premier degré, comme au collège par des activités manuelles, artistiques, sportives qui permettraient à certains élèves, de supporter le cursus scolaire qu'ils rejettent, parce qu'ils y sont plus ou moins en échec.
8. Reprise des CAP dans les lycées professionnels, pour instituer un niveau intermédiaire, qui offre aux élèves en difficulté, un moyen de continuer dans le cadre scolaire, leur formation initiale.

De même, créer des classes de préapprentissage avec alternance dans ces mêmes lycées professionnels, pour prendre en charge les élèves «entre deux niveaux» (trop jeunes pour une orientation technique, trop en difficulté pour continuer valablement en collège).

## 08 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Le temps de travail et la motivation au travail scolaire / le sens des programmes / le redoublement.

Des constats ont été dressés :

1. Rythme très soutenu du primaire à la terminale ;
2. Les Baccalauréats Techniques sont devenus très théoriques, la baisse des activités pratiques entraîne une baisse de motivation ;
3. La difficulté du travail est liée à des périodes de travail trop longues dans la journée (primaire et secondaire) ; les vacances d'été sont aussi trop longues.

Des souhaits ont été émis :

1. Une autre répartition du temps de travail dans la journée ;
2. Une autre organisation de l'année ;
3. La motivation dépend aussi des finalités de l'enseignement. Il importe donc que des stages rémunérés puissent permettre une « vision » de la société réelle (stages en entreprises, en associations, en organismes publics type protection civile) ;
4. Pour prendre le temps de traiter les programmes, une année supplémentaire est nécessaire en primaire et une année supplémentaire en Lycée ;
5. Par ailleurs, pour prendre le temps de préparer efficacement le Baccalauréat, certains professeurs demandent le retour à des classes de seconde différenciées (avec suppression de certains éléments aux programmes) liées à de réelles classes passerelle en 1<sup>ère</sup> (ceci motiverait aussi les élèves de 3<sup>ème</sup>) ;
6. La motivation dépend aussi des résultats, les coefficients du Bac. devraient être rééquilibrés et l'examen comporter des notes planchers par matière ;
7. La motivation est aussi liée au projet personnel et au centres d'intérêt. Certains aspects de programme devraient être revus et tenir compte de l'âge de l'élève (en 4<sup>ème</sup>) ;
8. Il importe aussi de travailler sur les désirs et les ambitions des enfants :
  - Projet personnel de l'élève dès la 6<sup>ème</sup> ;
  - Rencontre avec des professionnels dès la 6<sup>ème</sup> ;
  - Utilisation de la vidéo, de la Télévision, de l'Internet pour l'approche des métiers ;
  - Réflexion et travail en petits groupes, à tous les niveaux, sur le rapport entre la société (actuelle et avenir) et les formations scolaires ;
  - Il faut aussi différencier les vitesses de travail selon les capacités de chacun.
9. La motivation est aussi liée à la réflexion :
  - Des contacts avec d'autres systèmes scolaires, notamment avec les pays dit en voie de développement modifieraient la réflexion ;
10. Les redoublements devraient être par discipline plutôt que par année, où bien le passage en année supérieure devrait être lié à un travail de rattrapage effectué de « Mai à Août » sur des points précis du programme, indispensable à une bonne acquisition des savoirs de l'année suivante.
11. Les formations de BTS IRIS, les formations des lycées Agricoles semblent allier théorie, pratique, stage. Elles semblent convenir aux élèves et aux étudiants à la fois dans l'organisation du travail et des examens. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

## 10 – Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

- Proposer une éducation à l'orientation ou éducation au choix tout au long du collège avec un créneau horaire intégré à l'emploi du temps des élèves, et animé par un personnel compétent et formé ;
- Maintenir les stages en entreprise en 3<sup>ème</sup> et créer un stage en entreprise en 2<sup>nde</sup> ;
- Assouplir le cadre juridique d'accueil des stagiaires en entreprise ;
- Ouvrir l'école sur l'entreprise en faisant intervenir des professionnels rémunérés ;

- Proposer aux élèves de 3<sup>ème</sup> des mini-stages en Lycée Professionnel ;
- Ramener la scolarité obligatoire à 14 ans pour permettre aux élèves qui le souhaitent, et uniquement à ceux-là, de quitter l'école, avec possibilité pour eux de formations diplômantes dans la vie professionnelle ;
- Orienter les élèves en fonction de leur désir sans tenir compte des « quotas » des filières ;
- Avoir une meilleure lisibilité des besoins des professions dans l'avenir. Mettre en place un plan national de formation en fonction des besoins ;
- Augmenter le nombre de classes passerelle entre BEP pour faciliter l'obtention de BEP complémentaires par un même élève ;
- Pour développer les passerelles entre les diplômes, généraliser les lycées des métiers ;
- Mettre en place en 2<sup>nde</sup> Professionnelle, un tronc commun des matières professionnelles afin que l'élève se détermine en terminale seulement ;
- Développer la formation des professeurs principaux sur l'orientation. Diffuser davantage de documentations sur l'orientation, à l'attention des professeurs principaux ;
- Informer davantage les parents d'élèves sur les différentes filières scolaires.

## 15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

20 personnes participent au débat : une majorité d'enseignants du premier et du second degré, un responsable du personnel d'éducation et quelques élèves du lycée technologique et du lycée professionnel.

A la demande des participants, le débat s'est déroulé en deux temps : le premier temps a porté sur le constat et le vécu et le second a envisagé quelques remèdes.

1. - Une réflexion liminaire souligne la nécessité de définir ou de redéfinir les concepts d'autorité, de violence, de respect et de sanction. Mais ce délicat projet se révèle infructueux ...

2. - Le constat, le vécu : Le vécu de l'ensemble des participants est globalement négatif et témoigne des difficultés affrontées à tous les niveaux. Ce vécu confirme la pertinence de la question posée.

Il faut mettre en priorité la question primordiale, aux yeux de tous, du rôle des parents [au primaire plus particulièrement, comme le souligne les enseignants du premier degré].

Les autres difficultés pointées concernent essentiellement :

- les problèmes de communication liés au langage [« on manque de vocabulaire, donc on agit... »],
- les violences scolaires constatées comme reflet des violences sociales,
- l'écart, voire les oppositions dans le système des valeurs,
- les phénomènes de mimétisme, de reproduction des comportements,
- la question de la tenue vestimentaire.

3. - Les propositions, les remèdes :

Face à la nécessité, réaffirmée par tous les participants, de rétablir ou de conforter l'autorité des enseignants, diverses propositions, assez difficilement accouchées, sont énoncées :

- créer de nouveaux métiers pour l'encadrement, l'animation et l'éducation des jeunes,
- prévoir des classes avec de petits effectifs,
- organiser une journée de prérentrée à laquelle les parents seraient obligatoirement conviés [les modalités d'une telle opération restant à définir...],
- institutionnaliser le travail interdisciplinaire et la concertation des enseignants [à l'intérieur de créneaux horaires définis],
- développer les activités hors enseignement parmi lesquelles : jeux de rôles, ateliers de parole, découverte des systèmes éducatifs d'autres pays, d'autres civilisations, liens avec les entreprises,
- organiser des temps de pause, de silence, de respiration à travers, par exemple, une pratique comme le yoga.

Conclusion : Le groupe des participants se sépare sur un double constat :

- celui du décalage entre les exigences qui sont celles de l'école et l'évolution de l'ensemble de la vie sociale en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, évolution qui semble parfois en contradiction avec les soucis du monde scolaire,

- et celui de la difficulté de proposer des remèdes...

## 21 – Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

1. – Il faudrait d'abord redéfinir le métier d'enseignant : il est avant tout un professionnel de la pédagogie, et cela est dévalorisé. L'enseignement est à peine perçu comme un métier, tout le monde a « son mot à dire » sur les méthodes, les contenus,... Les parents sont trop présents, y compris physiquement, dans l'Ecole, cela devient ingérable \* il faut « resanctuariser » l'Ecole.

Sur la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège, lycée : ce sont des métiers différents, mais il faut éviter le cloisonnement des formations.

Il faudrait une formation « tronc commun » axée sur la psychologie et la physiologie : de l'enfant à l'adolescent et au jeune adulte. Puis des formations plus spécifiques pour les enseignants, mais aussi les personnels au contact des élèves : surveillants, animateurs, ...

Insistance sur les besoins d'une formation continue tout au long de sa carrière :

- besoin de journées pédagogiques ;
- besoin de formation au minimum tous les 3 ans, sur le temps de travail, pour chaque catégorie de personnel ;
- besoin de rencontres avec des gens extérieurs à l'établissement, pour impulser, apporter du nouveau.

Conclusion :

- la formation doit être une priorité du budget ;
- plus on a en charge des enfants petits, plus on devrait être formé.

2. – Il est nécessaire de développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire :

Orientation : besoin de spécialistes dans les établissements, auxquels enseignants et élèves pourraient faire appel ;

Surveillance : le rôle est à redéfinir : besoin d'une vraie formation, d'un minimum d'expérience avec les jeunes ;

Santé et Social : le besoin est énorme, notamment en primaire où ce pôle est quasi inexistant. Dans chaque école, il devrait y avoir une personne-ressource en cas de problème (secouriste, ...). Redéfinition nécessaire du métier d'infirmière scolaire, avec une formation adéquate : dans les faits, elle est surtout une psychologue et une assistante sociale ;

Inspection : plus que l'Inspecteur « traditionnel », il manque plutôt un conseiller pédagogique pour aider les enseignants (ce pourrait être une personne d'un autre établissement) ;

Administratif : la charge administrative est souvent trop lourde pour les enseignants, il faudrait donc plus de personnel administratif ;

Ouvrier : lorsque le matériel technique est en panne, les enseignants sont trop souvent obligés d'intervenir (ce n'est pas leur rôle) ou ... de renoncer à l'utilisation du matériel ;

Autre besoin : un médiateur qui viendrait aider les enseignants en conflit.

Conclusion : gros besoin en moyens humains.

3. - Sur le rôle de Directeur d'Ecole : la charge administrative est trop lourde, cela se fait au détriment de la pédagogie.

- Sur le rôle du Chef d'Etablissement : manque de temps pour son rôle d'animateur dans l'établissement : ce rôle doit être renforcé, valorisé.

Conclusion : dans les deux cas : besoin d'un directeur administratif pour que les directeurs d'école et les chefs d'établissement puissent remplir leur rôle essentiel de pédagogue et d'animateur auprès de leurs équipes.